



Assemblée générale

Le mardi 11 juin 2024 de 10h30 à 12h30

Salle du Conseil, Hôtel de Ville de Paris

COMPTE-RENDU

Mot d'accueil de M. Ngatcha, Adjoint à la Maire de la ville de Paris

M. l'Adjoint au Maire remercie, au nom de Mme la Maire de Paris, l'ensemble des participants pour leur présence et se réjouit d'accueillir l'AG de Cités Unies France au sein de l'hôtel de ville de Paris.

Dans un contexte de tension internationale, il rappelle l'importance des réseaux dédiés à l'action internationale des collectivités territoriales à l'instar de CUF ou de l'AIMF présidé par Mme la Maire de Paris, réseaux indispensables pour montrer et faire vivre la singularité de cette coopération décentralisée. Il souligne également le rôle de la ville de Paris comme président du groupe-pays Sénégal avec un rôle engagé avec la ville de Dakar pour renforcer les liens entre les deux pays.

Il souhaite une très bonne AG à l'ensemble des participants.

Ouverture de l'Assemblée générale par François Rebsamen, Président de Cités Unies France

Le président remercie la ville de Paris pour son accueil ainsi que les membres pour leur présence et leur soutien, dans le contexte sensible et inattendu auquel nous faisons face.

L'assemblée générale se déroulera en 2 temps :

- Validation des rapports d'activité, comptes clos, budget prévisionnel.
- Élection précédée de la présentation des listes des candidats au conseil administratif.

Une réunion du nouveau CA suite aux élections puis rappel de ses missions et présentation des modalités d'élection du BE suivra cette AG

Lorsque chaque point est abordé, un échange est sollicité afin de faire remonter remarques, interrogations et suggestions.

1. Adoption de l'ordre du jour.

Document joint : ODJ de l'AG

⇒ *L'ODJ de l'AG est adopté à l'unanimité*

2. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2023.

Document joint : CR de l'AG du 23 mai 2023.

⇒ *Le CR de l'AG du 23 mai est adopté à l'unanimité*

3. Présentation du rapport moral par le président, François Rebsamen.

Dans un contexte de tensions diplomatiques et d'émergence et superpositions de conflits, les collectivités peuvent s'interroger sur la valeur de leur contribution à la paix, au dialogue et au développement. Nous vivons aussi des tensions et pressions d'ordre financier qui pèsent sur nos collectivités et qui par extension fragilisent nos actions internationales, cette politique aussi essentielle ... que volontariste.

En 2023, Cités Unies France a souhaité démontrer toute la valeur ajoutée de cette contribution, en s'appuyant sur les orientations de son nouveau projet stratégique, que nous avons co-construit en 2022 et en s'adaptant aux contextes très mouvants que nous avons connus.

Notre plaidoyer s'est concrétisé autour de la valorisation du rôle à l'international des collectivités via de nombreuses réunions de décryptage, organisées avec l'appui et le concours des postes diplomatiques ou de personnalités qualifiées. CUF a permis aux acteurs de s'inspirer de pratiques, partager les difficultés et identifier les solutions de manière – autant que faire se peut - à ne pas interrompre les projets de coopération mais les adapter ou réorienter. A cet égard, les suspensions de l'APD française avec 3 pays de partenariat historique de la France nous interpellent aussi fortement ; sur ce point particulier, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour comprendre les incidences des décisions prises par les Etats sur la coopération décentralisée française et permettre aux collectivités d'ajuster leur action..

Si les activités et déplacements, sont freinés du fait d'une géopolitique sensible (Mali, Burkina-Faso, Niger, Arménie, Liban Palestine, Israël...), le dynamisme du réseau permet aussi aux acteurs de maintenir l'internationalisation de leur territoire.

Au cours de cette année marquée par les crises, CUF a initié 3 « Fonds de solidarité » (Turquie, Maroc et Palestine) afin de permettre aux collectivités d'agir à l'international, y compris dans des situation complexes et de venir en soutien de la gouvernance locale. Les activités des autres fonds en cours, notamment en Ukraine, se poursuivent en 2023. Plus de 150 collectivités françaises ont abondé ces fonds.

Cités Unies France a aussi porté plusieurs événements à forte visibilité réunissant différents acteurs, partenaires et observateurs de l'AICT à l'Assemblée Nationale sur les enjeux de la « diplomatie des territoires » ou encore l'organisation des rencontres de l'Action Internationale des Collectivités dont l'édition 2023 afin de renforcer **de fait l'attractivité** de cette politique.

Notre enjeu est aussi, bien-sûr, de renforcer les capacités des collectivités engagées à l'international et par ce biais, celles de leurs partenaires Que ce soit à l'occasion de réunions de groupes-pays au cours desquelles il est ajouté un focus thématique, ou lors de réunions des dynamiques thématiques, des réponses concrètes aux questions de mise en œuvre ont été partagées. Des ateliers spécifiques ont permis d'accompagner les collectivités sur des sujets transversaux : ateliers sur les dispositifs 1%, ateliers de l'Union européenne, temps spécifiques pour l'AICT des collectivités ultra marines...

Le dispositif DCOL, soutenu par l'AFD et la CDC, a poursuivi ses accompagnements pour porter à 45 le nombre de collectivités territoriales accompagnées sur l'élaborations de stratégies internationales ou de portage de projets.

Pour chacune de ces activités, CUF a entretenu une **collaboration étroite avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, l'AFD, la CDC, mais aussi avec nos partenaires institutionnels et associatifs** en France pour faire vivre un dialogue essentiel au renforcement de l'action extérieure des collectivités. Ce dialogue se traduit par une présence soutenue dans des instances de concertation portées, pour ne citer qu'elles, par la CNCD (commission nationale de la coopération décentralisée) et le CNDSI (conseil national du développement et de la solidarité internationale)

Dans le même temps, notre présence s'est renforcée au sein du réseau de CGLU via la constitution d'un groupe d'élus qui prolonge ce que nous portons à l'échelle nationale à l'international, sur les enjeux de reconnaissance de la contribution indispensable de la gouvernance territoriale à la gouvernance mondiale.

La confiance renouvelée et renforcée de vos collectivités à Cités Unies France permet à notre réseau de poursuivre sa mission de développement de la coopération décentralisée en l'enrichissant de vos remarques, suggestions qui dans les contraintes qui sont les nôtres, permettent de nous adapter pour répondre au mieux à vos attentes.

Je remercie tout particulièrement nos ambassadeurs - les présidentes et présidents de groupes-pays et dynamiques thématiques - et nos administrateurs dont l'implication font le dynamisme de ce réseau.

Mes remerciements vont également aux membres du Bureau Exécutif pour leur suivi très régulier et assidu de la déclinaison opérationnelle de nos orientations stratégiques.

Enfin j'adresse mes remerciements à l'équipe de CUF pour son implication, sa détermination et sa capacité d'adaptation.

Enfin, chers membres et adhérents, je vous remercie de votre soutien, de votre fidélité et votre engagement à vos côtés et vous souhaite une très bonne AG.

Question et remarques des membres :

- Dans le contexte sensible dans lequel se tient cette AG, il faut garder en tête le rôle indispensable que jouent et pourraient jouer à l'avenir les collectivités territoriales françaises engagées à l'international

4. Présentation du rapport d'activités 2023 par la directrice générale, Virginie Rouquette.

Document joint : rapport d'activités 2023.

⇒ ***Le rapport d'activité de l'année 2023 est adopté à l'unanimité***

5. Présentation du rapport financier par le trésorier de CUF, Jean-Claude Dardelet, suivie de la présentation du rapport de la commissaire aux comptes Nathalie Elio. Débat et vote.

Documents joints : rapport financier, budget réalisé 2023, budget prévisionnel 2024, rapport de la Commissaire aux Comptes.

Présentations des rapports financiers 2023

⇒ **Parole à Jean-Claude Dardelet, trésorier de CUF qui commente la clôture des comptes 2023**

Le budget 2023 de Cités Unies France est très positif.

- Cela s'explique notamment par le fait que la provision pour risque d'un montant de 90 000€ qu'avait dû constituer l'association dans ces comptes clos au 31 décembre 2022 suite à cette annulation in extremis a pu être reprise dans son intégralité.
- Le litige né avec la Cités de Sciences à l'origine de cette annulation s'est vu réglé par le versement d'une indemnité d'un montant de 69 000€ et la mise à disposition à titre gracieux des lieux pour l'édition 2023 d'une valeur de près de 24 000€.
- Nous avons eu par ailleurs moins de financement mais les coûts dédiés aux financements des activités ont été moindres aussi.
- Les coûts RH sont contenus

Pour la quatrième année consécutive, l'exercice budgétaire de Cités Unies France affiche un résultat excédentaire. Il est au 31 décembre 2023 de +181 598 €. Il permet à notre structure de reconstruire de manière significative ses fonds associatifs et réserves, les faisant passer de – 294 003 € au 1^{er} janvier 2023 à -112 405 € au 31 décembre 2023.

⇒ **Parole à Nathalie Elio, Commissaire aux comptes, pour présentation de son rapport**

Les faits marquants de l'exercice 2023

- Un contexte géopolitique compliqué dans certains pays rendant difficile les relations avec les collectivités locales et la réalisation de certains projets (Burkina Faso, Algérie, ...) Fin du projet Burkina.
- Nouveau projet à Madagascar 2023-2025 (DAECT 224 k€)
- Fin du financement AFD, puis de la CDC, sur le programme DCOL fin 2023
- Un financement AFD FICOL 2024-2025 pour 445 k€ avec la prise en charge d'une personne à temps plein
- 3 nouveaux fonds de solidarité : Maroc (508k€) Turquie (400k€) Gaza (6k€)
- Un nouveau projet stratégique pour 2023-2027 et une augmentation des cotisations qui passent de 813 k€ à 849 k€
- Une indemnité de la Cité des sciences et de l'Industrie pour compenser l'annulation des 13^{ème} RAICT et reprise des provisions sur financements
- Des effectifs stables autour de 13 ETP malgré des mouvements de personnel (3 embauches et 4 départs)

Suivi du plan de redressement de CUF 2020 – 2023 : année 2023

Une vigilance particulière sur la situation financière de CUF par des entretiens réguliers avec la direction et le suivi de l'évolution des activités et des financements.

Des points positifs :

- Un niveau de cotisations qui continue de progresser
- Des subventions en augmentation du fait des DCOL et des projets en cours
- Des perspectives sur de nouvelles lignes de financements et des fonds solidarités importants
- Un solde d'emprunt de 194 k€ qui renforce le fonds de roulement
- Un dénouement positif du litige sur la RAICT 2022 avec la CSI et les financeurs

4ème année positive : +182 k€ en 2023 (14k€ en 2022, 126k€ en 2021, 101k€ en 2020)

Des fragilités qui perdurent :

- Trésorerie CUF insuffisante du fait de fonds propres négatifs, remboursement emprunt et avances projets
- Diminution de certains financements publics comme la DAECT MAE
- Une masse salariale en augmentation du fait de recrutement (0,7) et d'indemnités de départ
- Un juste équilibre à trouver entre les travaux réalisés, les personnels disponibles et les financements de CUF pour garantir l'équilibre budgétaire

L'audit est basé sur une analyse des risques

Les comptes sont bien suivis et nous avons eu réponses à nos questions et avons pu échanger lors notre réunion de synthèse sur notre mission le 29 avril 2024

⇒ ***La commissaire aux comptes certifie que les comptes sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et de patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.***

Présentation du budget prévisionnel 2024

⇒ **Parole à Jean-Claude Dardelet, trésorier et lecture des résolutions du rapport du trésorier**

Notre budget 2024 suscite plus d'inquiétude

- Une baisse forte pour la 2^{ème} année consécutive du soutien du MEAE, avec un niveau historiquement bas (pas de précédent sur 20 ans au moins), qui fait plonger en négatif notre projection budgétaire (-42 439 Euros)

Au-delà :

- La poursuite de la campagne d'adhésion avec un volume de cotisations envisagé à 855 000€ ;
- Une subvention de l'AFD de près de 200 000€ dans le cadre d'un nouveau

conventionnement dans le cadre d'une FICOL pour co-financement du dispositif DCOL ;

Du côté des **dépenses**, une augmentation des frais généraux de 3% est envisagée et un volume de frais d'activités en correspondance avec les financements associés.

⇒ Au regard de la baisse d'engagement de l'Etat, souhait du BE d'aller vers une proposition d'augmentation du barème des cotisations à CUF pour l'année 2025

Pour mémoire :

- *L'inflation en France en 2023 : près de 5%. A CUF elle se traduit notamment dans les années précédentes en général et en 2023 en particulier :*
 - *sur la masse salariale, pourtant largement contenue : deux augmentations du coût de l'indice du point du fonctionnaire auxquels les salaires de l'équipe de CUF sont liés : (juillet 2022 : +3.41%/ juillet 2023 : +1.5%)*
 - *dans l'augmentation des frais de structure (bail + électricité : une augmentation de 27.5% de nos frais de structure)*
- *La dernière augmentation du barème des cotisations date de 2012 (+ 1,6%)*

D'où la proposition de l'ensemble du BE, à l'unanimité, puis du CA réuni le 23 mai d'aller vers une **augmentation du barème de 6% que nous soumettons à l'AG.**

Si elle est validée, cette augmentation sera effective pour l'année 2025.

Le nouveau barème serait donc :

Nombre d'habitants de la collectivité × taux de base en euro
avec un seuil de 270 € et un plafond de 15 713 € (sauf conseils régionaux dont plafond est de 21 894 €)
Communes et intercommunalités : 0,06360€ par habitant
Conseils départementaux : 0,01140€ par habitant
Conseils régionaux : 0,02279 € par habitant*

Questions et remarques des membres :

- Comment, dans un souci d'anticipation, peut-on améliorer nos recettes ?
- Réponse du trésorier :
 - Il est important de poursuivre la logique de distinction entre adhérents et non adhérents
 - Nos Rencontres annuelles sont un temps fort du réseau, sans équivalent ; il faut essayer de le rendre financièrement intéressant pour CUF, par la vente de stands plus important, peut-être une communication plus forte...

Les 3 propositions suivantes sont soumises au vote de l'AG (extrait du rapport financier) :

1. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à Paris le mardi 11 juin 2024, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier, Jean-Claude Dardelet et du trésorier adjoint, Patrick Molinoz, ainsi que du rapport général de la Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023, approuve les comptes, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports ; elle donne au président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice. »
2. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à Paris le mardi 11 juin 2024, sur proposition du trésorier, décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit un excédent de 181 598 € au compte de « Report à nouveau ».
3. « L'assemblée générale de Cités Unies France, réunie à Paris le mardi 11 juin 2024, sur proposition du trésorier décide de valider le nouveau barème de cotisations, tel qu'il lui a été présenté, et qui sera applicable à compter de l'année 2025 ».

⇒ *Le rapport financier, budget réalisé 2023, budget prévisionnel 2024, rapport de la Commissaire aux Comptes ainsi que les 3 résolutions ci-dessus sont adoptés à l'unanimité*

6. Partie électorale : renouvellement du CA de Cités Unies France

Rappel sur le rôle du Conseil d'administration :

Le conseil d'administration décide des orientations stratégiques de l'association, est responsable de la gestion courante de l'association et du contrôle de sa mise en œuvre par la direction. Il arrête les comptes de chaque exercice en vue de sa présentation à l'Assemblée Générale pour son approbation.

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an, notamment pour l'arrêté des comptes et le vote du budget, accompagné des propositions d'orientations. Les documents soumis au débat sont transmis au moins 7 jours ouvrables à l'avance.

Les fonctions d'administrateur(-trice) de l'association sont bénévoles.

Le conseil d'administration décide de la convocation de l'assemblée générale, en prépare l'ordre du jour et présente éventuellement les propositions de réforme des statuts.

La liste des participants est présentée.

1^{er} collège :

- AY-CHAMPAGNE, Dominique Leveque, Maire
- LE FRENEY D'OISANS, Christian Pichoud, Maire
- QUETIGNY, Rémi Detang, Maire

2^{ème} collège :

- AUTUN, Gilbert Darroux, Conseiller délégué
- BAGNOLET, Daouda Keita, Conseiller municipal
- CHARTRES, Patrick Geroudet, Conseiller municipal délégué
- VOIRON, Chokri Badreddine, Adjointe à la jeunesse et à l'international

3^{ème} collège :

- COLOMBES, Adda Bekkouche, Adjoint au Maire
- ISSY LES MOULINEAUX, Caroline Milan, Conseillère municipale
- POITIERS, Zoé Lorioux-Chevalier, Conseillère municipale
- COMMUNAUTE DAGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE, Saint-Rose Cakin, Vice-Président
- NANTERRE, Hassan Hmani, Adjoint Maire délégué
- MAMOUDZOU, Claudie Rakoto, Conseillère Municipale

4^{ème} collège :

- ANGERS, Benoit Pilet, Adjoint au maire
- BORDEAUX, Céline Papin, Adjointe au Maire
- GRENOBLE, Emmanuel Carroz, Adjoint au Maire
- LIMOGES METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE, Guillaume Guerin, Président
- LYON, Sonia Zdorovtsoff, Adjointe au Maire
- MARSEILLE, Michèle Rubirola, 1^{ère} Adjointe au Maire
- NANCY, Antoine Le Solleuz, Adjoint délégué aux relations
- NANTES METROPOLE, Anthony Berthelot, Vice-président
- NICE, Christiane Amiel-Dinges, Adjointe au Maire
- ORLEANS, Alexandre Houssard, Conseiller Municipal
- RENNES, Flavie Boukhenoufa, Adjointe aux Relations Internationales
- TOULOUSE, Jean-Claude Dardelet, Adjoint au Maire
- TOURS, Elise Pereira-Nunes, Adjointe au Maire
- MONTPELLIER MEDITERANEE METROPOLE, Michaël Delafosse, Président
- DIJON, François Rebsamen, Maire

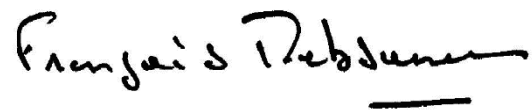
5^{ème} Collège :

- CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUDE, André Viola, Conseiller départemental
- CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE, Vincent Hamen, Vice-Président
- CONSEIL REGIONAL GRAND EST, Christian Debeve, Président de la commission transfrontalier
- CONSEIL REGIONAL OCCITANIE PYRENEES MEDITERRANEE, Nadia Pellefigue, Vice-Présidente
- PARIS, Arnaud Ngatcha, Adjoint délégué

⇒ *La liste des candidats au conseil d'administration est élue à l'unanimité*

Clôture de l'Assemblée générale : 12h15.

François Rebsamen, Président de Cités Unies France

A handwritten signature in black ink, reading "François Rebsamen". The signature is written in a cursive style, with the first name "François" and the last name "Rebsamen" clearly legible. There is a horizontal line drawn under the last name.